Nouvelles et communiqués divers

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **15 (1942)**

Heft 12

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent **habitation**

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève (S. C. H.)
Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)

administration
Case postale Chauderon, Lausanne

rédaction
A. Hoechel, arch. FAS et SIA, Genève
J.-P. Vouga, architecte SIA, Lausanne

édition
Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg, à Lausanne

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ; Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A. Montandon. NEUCHATEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.80. Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

F.A.S. SECTION ROMANDE DE LA FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SUISSES

SECTION ROMANDE :
Président : Henri-G. Lesemann, rue Céard, 14, Genève. Tél. 4 14.30.
Trésorier : Edmond Fatio, rue de la Tertasse, 5, Genève. Tél. 4 26 45.
Membres adjoints : Paul Bournoud, avenue de Rumine, 30, Lausanne.
Marc Piccard, rue du Midi, 9, Lausanne. Tél. 3 23 38.
GROUPE DE GENÈVE :
Président : M. Henry Minner, 57, av. Ermitage, Genève.

S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

Président : M. Ernest Jaton, avenue des Cerisiers, 21 a, Pully.
Secrétaire : M. Marius Weiss, chemin de Fontenay, 14.
Caissier : M. Jean Paccaud, Riant-Mont, 25.
Vice-présid. : M. Marcel Cosendai, chemin de Meillerie, 5.
Adjoint : M. Fritz Hugi, chemin de Fontenay, 14.
Suppléant : M. Auguste Küffer, avenue de Cour, 54.
Siège social : Saint-Laurent, 20. Gérant : M. Albert Monnier.

S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.
Membres du Comité de direction : MM. Alex Aubert, Albert Bonnet, J. Déléamont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.
Secrétaire général : P. Schumacher.

Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité Vieusseux, Genève.

S.A.L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT — GENÈVE

Président : M. Roger Huelin, directeur, 54 bis, rue Malagnou.
Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.
Trésorier : Roger Rehfous, 32 bis, rue de Lyon.
Autres membres du comité : Dr Betchov, A. Hœchel, Ed. Wiedmer, Dr H. Christiani, Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonnet, Meyer-Cayla, D. Montandon, O. Oltramare, F. Quétant, F. Reverdin, Mlle Rivier, R. Schwertz, Dr Zoppino.

Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.
Compte de chèques postaux I 1556.

A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques postaux I 4624

Local : Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.

		Tél. bureau	Tél. partic.
Président :	M. **René Lachenal,** rue de la Servette 25	4 50 37	
Vice-président :	M. **Jean Markowski,** rue Plantamour 37	—	2 86 38
Secrétaire :	M. **Paul Amay,** rue de Carouge 5	—	—
Trésorier :	M. **William Buttex,** rue de Lausanne 87	—	—
Membres du comité :	M. **Henri Berthoud,** rue du Mont-Blanc 24	—	—
	M. **Raoul Pittet,** rue du Prince 5	4 86 35	—
	M. **Roger Puglisi,** rue des Vieux-Grenadiers 2	—	—
	M. **André Tomiloff,** rue Liotard 15	—	2 79 65
	M. **Pierre Varenchon,** rue de la Servette 34	2 97 27	2 97 27

Pour la correspondance, Service de placement, Spectacles populaires, s'adresser au président. Tél. 4 50 37.

S.D.T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNICIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

Toute correspondance est à adresser au président, M. P. Duplan, chemin de Bellevue, 23, Lausanne. Tél. 2 63 38.

Président : M. Pierre Duplan, arch., ch. de Bellevue 23, Lausanne.
Vice-président : M. Ernest Richard, arch., ch. Charmettes, Lausanne. Téléphone 2 63 37.
Secrétaire-corr. : M. Pierre Monod, arch., avenue de Lavaux, Pully.
Secr.-biblioth. : M. André Burnens, le Casiopé, Montoie, Lausanne.
Trésorier : M. Georges Villard, rue de la Pontaise 15, Lausanne.
Office de placement : M. Ernest Richard, arch., ch. des Charmettes, Lausanne. Tél. 2 63 37.

Nous prions nos membres de bien vouloir communiquer tout de suite au titulaire les emplois vacants qui viendraient à leur connaissance.

S.T.S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT ZURICH, BEETHOVENSTR, 1 - TÉL. 3 54 26

Liste des emplois vacants

1286 Jeune **technicien en bâtiment** capable, habile dessinateur de plans, avec quelques années de pratique, pour travail de bureau. Entrée immédiate. Place stable en cas de convenance. Bureau d'architecte de Zurich.

1294 **Architecte** diplômé ou **technicien en bâtiment** diplômé, pour travail de concours (colonies d'habitation et église). Durée d'environ trois mois. Entrée immédiate. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

1296 **Technicien en bâtiment** ayant déjà une certaine pratique, pour bureau et chantier. Entrée immédiate. Engagement d'au moins six mois. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

1314 Jeune **technicien en bâtiment** ou **dessinateur en bâtiment,** habile dessinateur de plans, pour travail de bureau. Entrée le plus tôt possible. Engagement de plus longue durée. Place stable pour candidat répondant à l'attente. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

1318 **Conducteur de travaux** capable et indépendant, ayant de la pratique de bureau et de chantier, surtout pour activité de chantier. Engagement de plus longue durée. Entrée le plus tôt possible. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

1320 **Technicien en bâtiment,** éventuellement **architecte** ayant de la pratique, pour une durée d'environ deux mois. Entrée en service début janvier 1943. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

1322 **Technicien** ou **dessinateur en bâtiment** pour travail de bureau et de chantier. Entrée au plus tôt. Engagement de plus longue durée. Bureau d'architecte de Zurich.

1324 Jeune **technicien** ou **dessinateur en bâtiment** pour travaux de bureau et de chantier. Engagement d'une durée d'environ deux mois. Bureau d'architecte au Tessin.

1326 **Technicien** ou **dessinateur en bâtiment,** habile dans l'élaboration des plans et sachant bien écrire à la machine. Entrée immédiate pour un à deux mois en attendant, éventuellement engagement de plus longue durée. Bureau d'architecte du canton de Zurich.

1328 **Architecte diplômé** ou **technicien-architecte** diplômé, habile dessinateur, ayant des aptitudes artistiques et disposant d'expériences de chantier. Age d'environ 30 ans. Entrée à convenir. Engagement de plus longue durée. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

1334 Jeune **dessinateur en bâtiment** ayant de la pratique de chantier. Entrée au plus tôt. Engagement probablement d'une durée de quelques mois. Nord-est de la Suisse.

Sont pourvus les numéros : 178, 586, 674, 1102, 1124, 1168, 1176, 1178, 1202.

U.S.A.L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.
Vice-présid. : Arthur Freymond.
Secrétaire : J. Balmas, 32, chemin des Fleurettes, Lausanne.
Trésorier : F. Ribi, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hœchel, M. Weiss, M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet, M. Lateltin.

U.S.A.L. - Rapport annuel 1941-1942 (Suite.)

A vrai dire, aucun des problèmes qui nous préoccupent aujourd'hui ne sont nouveaux. La plupart s'étaient posés, il y a vingt-deux ans, lors de la fondation de notre société. Mais si les circonstances résultant de la précédente guerre nous ont contraints à en envisager la solution, cette solution n'a été trop souvent que provisoire et toute transitoire. Dès que les conditions de l'existence sont devenues plus faciles, on a commencé à les discuter en perdant de vue les nécessités qui les avaient dictées. Bien des principes énoncés dans le programme établi alors (et qui ont été repris dans celui d'aujourd'hui) ont paru théoriques, voire même utopiques et sont restés lettre morte. Pour le bien-être retrouvé et offert au plus bas prix, on s'est laissé retomber dans les vieilles ornières ; et **la spéculation s'est emparée de plus belle du marché du logement.** On a vu les sociétés coopératives d'habitation (trahies souvent par leurs propres membres) abandonnées à la concurrence des entreprises de caractère purement lucratif dispensatrices du **dernier confort** et du **luxe** tape-à-l'œil. Le locataire a-t-il réalisé qu'ils ne pouvaient être accordés qu'au prix **d'économies dans la construction** qui en diminuaient la qualité et la durée, ou en **réduisant la marge entre le prix de revient des logements et celui des loyers** au point de rendre de plus en plus précaires les conditions du marché immobilier et, par là même, l'existence des métiers et des industries qui en dépendent.

Pouvait-on parler encore, ces dernières années, d'un problème du logement ? Ne semblait-il pas pleinement résolu ? Et, pourtant, des **œuvres sociales** comme celle de la Société coopérative de la Maison familiale qui avait pris pour tâche de loger des familles nombreuses et nécessiteuses **allaient à la faillite.** Il semblait donc bien qu'il y eût encore quelque chose à faire de ce côté.

D'autre part, les **anciens immeubles** sans confort se sont **vidés** et leurs propriétaires ne sont plus en mesure de les réparer et de les moderniser. N'y avait-il pas là aussi quelque chose à faire ?

Quelque chose à faire à la **campagne** aussi, où toute une catégorie de **travailleurs** est **logée dans des conditions déplorables.**

Le problème du logement est plus actuel que jamais et il n'a rien perdu de son ampleur. Nous n'en sommes plus à chercher à justifier l'existence d'une société comme la nôtre. Sa raison d'être, elle est dans les faits, les faits qui commandent son action. Le Comité central s'est mis à l'œuvre. Les séances qui, ces dernières années, avaient été consacrées surtout à la gestion des affaires courantes, à celle du Fonds de roulement, ne suffisent plus à examiner les questions de plus en plus nombreuses, de plus en plus pressantes auxquelles nous devrions répondre. Elles se révèlent d'emblée si complexes, font appel à des compétences si diverses, touchent à tant de domaines de notre vie nationale que nous ne pouvons plus les embrasser dans notre seul champ d'action.

Comme nous le verrons tout à l'heure, lors de la discussion qui va s'ouvrir sur le problème du logement en Suisse, **la collaboration de tous les milieux intéressés** à la solution de ce problème, de toutes les organisations qui peuvent y concourir **est devenue une nécessité.**

L'U. S. A. L. a pris contact avec la Société suisse des ingénieurs et des architectes. Une commission a été constituée par ces deux sociétés à la demande du délégué du Conseil fédéral pour la recherche d'occasions de travail, le Dr Zipfel. Elle est chargée d'établir dans le plus bref délai possible deux rapports : l'un sur **la construction des logements et les occasions de travail,** l'autre sur **la normalisation** dans ladite construction.

Il est en effet urgent de reviser nos conceptions sur le **logement familial normal** destiné à la masse de notre population et sur les moyens de le réaliser, pour nous adapter aux conditions actuelles de notre économie nationale. Nous sommes devant un fait brutal : nous manquons de matériaux de construction de première nécessité, **nos réserves s'épuisent** et l'approvisionnement devient de plus en plus difficile. Le fer, le ciment sont déjà contingentés et leur emploi est strictement contrôlé ; il en est de même pour le cuivre et, en général, tous les métaux dont nous avons un urgent besoin pour notre industrie et notre défense nationale. L'huile et d'autres matières premières, qui entrent dans la peinture, font aussi défaut.

Il faut construire cependant, mais comment ? Nos autorités s'appliquent à rechercher toutes les occasions de travail, car le **danger du chômage est toujours menaçant** et ce fléau pourrait prendre de terribles proportions lors de la démobilisation de notre armée. Mais encore faudra-t-il pouvoir **réaliser** ces occasions de travail et pour cela disposer de l'outillage et des matières premières. Or, ils risquent de faire défaut. Il y a là une tragique contradiction.

Vous avez entendu le mot de **normalisation.** Que quelques-uns d'entre vous se souviennent de l'échec auquel ont abouti, il y a vingt ans, les tentatives faites pour établir des types de fenêtres et de portes pour permettre l'exécution en série dans les constructions économiques. Que ceux qui ont des raisons d'être sceptiques se rassurent. L'expérience nous fera éviter l'écueil des conceptions trop systématiques et de certaines recherches d'économie défendables en théorie, mais pratiquement illusoires.

L'assemblée générale de l'U. S. A. L., à Bâle, a voté une résolution demandant aux autorités fédérales, cantonales et communales de vouer toute leur attention au problème du logement et d'apporter à sa solution leur concours financier, d'assurer l'approvisionnement en matériaux nécessaires à la construction de nouvelles habitations dont le besoin se fait sentir partout en Suisse allemande.

La **Section romande** n'est pas restée inactive. Elle a saisi l'occasion qui s'est offerte à Lausanne de collaborer avec la **Commission des occasions de travail** constituée par la Section vaudoise de la S. I. A., sous les auspices de la municipalité.

Suite page 139.